et l'histoire de tout ce que l'Association devait à M. Pratt.

Quand M. Pratt se leva pour remercier l'assemblée, il fut reçu comme les Anglais seuls, je crois, savent le faire, avec un enthousiasme indescriptible.

Il se passa alors un fait bien rare, au lieu d'accepter ces témoignages de reconnaissance de tout un peuple, sans rien de plus, M. Pratt saisit cette occasion de renouveler sa profession de foi et il le fit dans des termes qui firent une profonde impression sur le public.

Son discours est trop long pour trouver place ici, mais je ne puis résister au plaisir d'en traduire les passages les plus éloquents :

« La cause qui nous unit tous, dit-il, c'est le progrès social, et quant à la branche particulière de transformation sociale que représente notre association, je ne puis que me reconnaître un citoyen de l'armée coopérative. — Personne ne doit s'estimer trop élevé ou trop bon pour être un simple citoyen dans une œuvre fondée pour l'intérêt de l'humanité. — Que personne ne pense à la position qu'il occupe vis-à-vis de ses frères, car les soldats sont aussi utiles que les chefs, quand il s'agit de gagner la victoire. Les bûcherons, les porteurs d'eau sont aussi nécessaires que les autres membres ; le temps viendra où tout travail fait avec dévouement sera honoré, où rien ne sera estimé bas ou inférieur...

» Un des dangers de la démocratie est la grande influence qu'exerce l'opinion publique sur la vie et la conduite des hommes. La presse, qui observe tout, projette sur toutes les actions ou les paroles des hommes un é lat particulier, et c'est malheureusement ce qu'on recherche avec une sorte de fièvre.

» On peut voir des hommes qui, travaillant à de grandes œuvres sociales ou politiques, sont très sensibles à ce que l'opinion ou la voix publique peuvent dire d'eux, et leur force morale, leur indépendance est diminuée en proportion de cette inquiétude.

» Ceci est un grand mal, car le progrès social a avant tout besoin d'esprits indépendants, d'idées nouvelles et libres et de puissance nouvelle aussi.

» En parlant ainsi, je pense surtout à la cause que nous avons entreprise ; ne l'oublions pas, exception faite des grandes révolutions religieuses, aucune entreprise sociale n'a eu dans le passé l'importance de la vôtre. Le mouvement coopératif a pour but, dans l'esprit de ses fondateurs et de ses conducteurs, la réorganisation sociale, et si nos espérances se réalisent, il ne s'agira de rien moins que d'un changement complet dans la vie de la société humaine.

» Notre entreprise a deux buts : 1° les avantages pratiques pour rendre la vie matérielle plus facile; 2° la fondation d'une organisation qui accomplira des changements sociaux immenses. Pour le premier but, il a fallu des hommes pratiques, capables de s'astreindre à un travail de tous les instants. Pour le second, il a fallu des hommes ayant un idéal plus vaste et comprenant qu'il fallait agir sur le corps social par des moyens intellectuels et moraux, efficaces, seuls capables d'exercer une influence profonde. »

M. Pratt fait alors l'historique des résultats obtenus; il montre que des milliers d'ouvriers ont vu leur sort matériel s'améliorer; mais de suite il signale un écueil : le succès inouï des Sociétés coopératives peut les faire dévier de leur but primitif, en leur faisant essayer de faire de l'ouvrier un capitaliste, ou en organisant la production sur une plus grande échelle, ce qui pourrait amener une déconfiture complète

« N'essayons pas, s'écrie-t-il, d'aborder des questions de propriété, de manufactures nationales, qui entraîneraient de grandes pertes et discréditeraient le mouvement coopératif lui-même. C'est peu à peu et non pas brusquement que notre association pourra se transformer, et votre Comité central étudie lentement, sans se hâter, faisant un pas l'un après l'autre, les moyens d'étendre sa sphère d'action. »

M. Pratt propose comme sujet d'études les moyens de relèvement des conditions physiques des membres les plus pauvres — les moyens d'assurer une retraite à la vieillesse. — Quand tout cela sera résolu, peut-être, quelque jour on formera un modèle, un idéal de l'organisation coopérative, qui contiendra non-seulement les besoins matériels des membres et de leur famille, mais aussi tout ce qui se rattache à leur santé, à leurs plaisirs, à leur culture dans ses formes les plus élevées.

En terminant, M. Pratt montre d'une façon saisissante que la Société coopérative ne réalisera jamais cet idéal si la culture morale ne s'impose pas et n'est pas patriquée par chacun des membres. Aimer son prochain comme soi-même, c'est-à-dire pratiquer réellement et chaque jour la fraternité dans ce qu'elle a de plus élevé, voilà le principe fondamental qui doit vivifier cette association. « Si j'ai appris quelque chose, dit-il, c'est cette leçon aussi vieille que l'histoire de l'humanité, que l'homme ne peut atteindre le bonheur que lorsqu'il fait tout ce qu'il peut pour le bien être de ses frères. C'est une leçon que tout homme qui travaille pour une noble cause apprend chaque jour de sa vie. Qu'il soit assuré que ni la richesse, ni la puissance, ni la position sociale ne peuvent donner le bonheur qu'on trouve en se dévouant pour le bien de ses semblables, si le dévouement est dirigé par un bon jugement. »

C'est par ce discours si plein de conseils judicieux, de pensées élevées, de maturité exceptionnelle, que M. Pratt termina cette fête qui restera comme un encouragement à tous ceux, en trop petit nombre, qui veulent s'occuper du progrès social en travaillant à une œuvre déterminée.

Que nous sommes loin des déclamateurs et des histrions qui empoisonnent le peuple de leurs vains discours, au lieu de travailler, jour après jour, comme l'ont fait en Angleterre les Pratt, les Ludlow, les Hughes et tant d'autres moins connus sur le Continent ! Et pour terminer comme j'ai commencé, qu'il fait bon de voir un peuple de plus de 500.000 ouvriers écouter sans défiance un homme qui n'a jamais eu d'autre ambition que d'être utile. Dr GIBERT.

Journal officiel. — *Sommaire du 22 juin.* — PARTIE OFFICIELLE. — Décret portant nominations de juges de paix et de suppléants en France et en Algérie et Tunisie.

Décrets portant nominations de préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture.

Décret nommant le professeur chargé de la chaire d'opérations et appareils à la Faculté de médecine de Paris.

Arrêtés déclarant vacantes les chaires de pathologie externe et de chimie médicale de la Faculté de médecine de Paris.

Documents du ministère de la guerre :

Décret portant nominations dans le génie de l'armée territoriale.

Décision portant mutations dans le service d'état-major.

Décret portant mutations dans l'infanterie, l'artillerie, le génie et le service du recrutement.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

On sait qu'en 1889 doit avoir lieu, à Paris, une nouvelle Exposition universelle; la chose est décidée en principe et déjà on s'occupe, au ministère du commerce, de l'étude des voies et moyens.

Il paraît que, l'Italie ayant aussi manifesté quelques velléités d'organiser à Rome, en 1889, une Exposition universelle, notre gouvernement a hâte d'annoncer officiellement sa décision, afin de prendre date et de devancer nos voisins; mais il est arrêté par quelques difficultés d'organisation.

Ce n'est pas le tout, en effet, que de vouloir faire une entreprise de ce genre, il faut encore en avoir les moyens financiers, et, avant d'annoncer *urbi et orbi* sa résolution, M. Hérisson voudrait constituer une société en participation, puisque la situation du budget de l'Etat ne lui permet pas de prendre l'affaire à sa charge.

Des ouvertures ont été faites dans ce but à certains gros capitalistes, mais la situation du marché est telle qu'il n'est pas commode de trouver des sommes aussi grosses que celles qui sont ici nécessaires, et les négociations se poursuivent plus ou moins péniblement. Le désir d'une reprise des affaires, le besoin d'un stimulant industriel puissant sont tels en ce moment qu'il est probable cependant qu'il va finir par se constituer une société d'industriels et de banquiers, soit pour faire elle-même l'Exposition à l'aide d'une subvention, soit pour garantir les avances aux entrepreneurs.

Aussitôt cette première question résolue, une commission sera chargée de fixer l'emplacement de la future exposition.

Où aura-t-elle lieu, on n'en sait encore trop rien.

Il est difficile d'utiliser de nouveau le Champ-de-Mars pour bien des raisons : d'abord, le ministre de la guerre, qui en a été privé depuis 1874 jusqu'à cet hiver, n'a pas la moindre envie de le prêter encore pour une dizaine d'années; ensuite, le palais du Trocadéro n'est plus disponible : il a été utilisé pour créer des musées de sculpture, d'ethnographie, etc., qu'on ne peut maintenant déplacer, et, par conséquent, il ne pourrait former, comme en 1878, une annexe de l'Exposition; enfin, une partie des terrains du Champ-de-Mars et du Trocadéro, sur lesquels s'étendait l'Exposition de 1878, ont été vendus à des particuliers. Ainsi réduit, le Champ-de-Mars est devenu absolument insuffisant pour une solennité de ce genre.

Pour trouver l'espace énorme dont on a besoin, on sera donc forcé d'installer l'Exposition dans le Bois de Vincennes ou le Bois de Boulogne; ce dernier emplacement est le plus favorable, puisqu'il est le mieux situé, le plus facile d'accès, et que, de plus, il est assez vaste pour qu'on puisse en enclore un périmètre suffisant pour édifier tout ce qu'on voudra sans gêner les habitudes de la haute société parisienne; il a bien un inconvénient : son éloignement de la Seine, qui rend les transports de matériaux plus coûteux, mais, néanmoins, c'est très probablement à cette solution qu'on s'arrêtera.

Quant au parc de Saint-Cloud, on s'accorde généralement à le trouver trop éloigné de Paris, et il n'est pas question de l'enlever aux marchands de mirlitons et aux amateurs du jeu de balle !

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Dimanche, à midi, M. Paul Wattine, adjoint, a procédé, dans la cour de l'Hôtel des pompiers, devant tout le bataillon des sapeurs-pompiers réunis, à l'installation du commandant, M. Alfred Argelliès.

M. l'adjoint s'est exprimé en ces termes :

« Messieurs,

» Je vous disais, lors du banquet de la Saint-Mamert, que l'administration municipale serait toujours heureuse de vous être utile et toujours fière de contribuer à faire récompenser votre courage et votre dévoûment. Nous avons aujourd'hui cette double satisfaction. M. le président de la République a signé le décret réorganisant et complétant le cadre de vos officiers. Pour la plupart d'entre eux, l'avancement obtenu n'est que la récompense de leur conduite passée ; cette conduite nous répond de l'avenir. Quant à MM. Bonnave et Pennel, l'excellente réputation dont ils jouissent, nous assurent qu'ils sauront toujours être à la hauteur de leurs collègues.

» Je vais procéder à l'installation de votre digne commandant dont l'éloge n'est plus à faire. Il installera à son tour les nouveaux officiers; puis je vous ferai une communication, qui, j'en suis sûr, sera parfaitement accueillie de vous tous. »

M. Argelliès s'avance, et M. Paul Wattine continue :

« Officiers, sous-officiers, caporaux, et sapeurs-pompiers.

» Au nom du peuple français, vous reconnaîtrez comme capitaine-commandant M. Argelliès, et vous lui obéirez dans tout ce qu'il vous commandera pour l'exécution du service »

M. Argelliès, procède alors à l'installation des autres officiers, et dit :

« M. François Lanciaux, est nommé capitaine en second; MM. Auguste Catel et Alphonse Hubert, lieutenants; MM. Jules Bayart et Camille Tillet, sous-lieutenants; M. Victor Bonnave, lieutenant-trésorier; M. Georges Pennel, lieutenant-ingénieur; M. Jules Denis, chirurgien, sous-aide-major. »

M. Paul Wattine fait alors avancer le caporal Oxembre et lui dit :

» Monsieur Oxembre,

» M. le ministre de l'intérieur vient de nous accorder la récompense que vous méritez depuis si longtemps.

» En attendant que la médaille officielle qui vous est destinée vous soit remise, permettez-moi de vous offrir celle-ci en témoignage de mon admiration et de ma sympathie. »

Ces paroles sont accueillies par des bravos répétés.

De nouveaux applaudissements éclatent de toutes parts, lorsque M. Wattine attache la médaille des sauveteurs sur la poitrine du caporal Oxembre.

Cette cérémonie avait attiré quelques centaines de curieux dans la cour des pompiers.

M. Auguste Dubois, élève architecte à l'école des Beaux-Arts, vient d'obtenir une mention de géométrie descriptive.

Le Carrousel de Wattrelos a été fort beau. 170 cavaliers ont couru; les tribunes étaient combles et la recette, perçue au profit des pauvres, a certainement atteint un chiffre très élevé.

Voici les noms des vainqueurs : 1er prix, A. Marchand, de Lesquin; 2e, Louis Castel, d'Hellemmes; 3e, E. Glorieux, de Coyghem (Belgique); 4e, Jules Sobin, de Lesquin; 5e, D. Coulon, de Mouscron; 6e, D. Plouvier, de Leers (France).

Surprises : D. Vanhete, de Dottignies; L. Duthoit, de Mouscron; R. Piuquet, de Lannoy.

La Société philharmonique de Croix a obtenu au concours de musique qui a eu lieu hier, dimanche, à St-Omer, le premier prix d'exécution et le premier prix de soli, avec les félicitations unanimes du jury. Dans la matinée de lundi, cette Société doit prendre part au concours de lecture à vue, et nous espérons qu'un nouveau succès viendra couronner ses efforts.

Plusieurs sociétés de notre ville sont convoquées pour aller recevoir cette musique à sa rentrée qui aura lieu ce soir à sept heures et demie.

L'affaire de Wasquehal-Croix. — La police de sûreté a fait une deuxième capture importante. Un nouvel inculpé dans l'affaire de Wasquehal-Croix a été arrêté ce matin, à neuf heures, par les agents Louis Jonville, Delahoutte et Louis Decourcelle, à l'estaminet de *la Chaufferette*, rue de Flandre. L'individu a 22 ans; il se nomme Albert Dessepper. Il est né à Mouscron et demeurait à Roubaix, tantôt dans une chambre, tantôt dans une autre. Au moment de son arrestation, il était convenablement vêtu : redingote noire, pantalon et gilet marron, bottines, chapeau mou. On a trouvé sur lui 6 mètres de flanelle dont il n'a pu expliquer la provenance.

Cette double capture fait honneur à la police de Roubaix.

Acte de courage. — Nous avons dit, il y a quelques jours, qu'un enfant de 5 ans avait été retiré sain et sauf de l'ancien canal de Roubaix, près de la passerelle Nadaud. Nous apprenons aujourd'hui que le courageux sauveteur se nomme Henri Liagre, monteur de chaines. Ce n'est pas la première fois que M. Liagre se distingue; deux fois, déjà, il a sauvé la vie à ses concitoyens.

M. Edouard Lanciau, l'ouvrier maçon qui a été si grièvement blessé, il y a quelques jours, en tombant du toit d'une maison en construction, rue de Denain, est mort, ce matin, à l'Hôtel-Dieu.

Concours colombophile. — Le sieur Théophile Teirlinck, cabaretier au « Hussard Français, » à Croix, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il donnera un concours de pigeons voyageurs le dimanche, 20 juillet 1884, avec 20 fr. de prix d'honneur répartis comme suit : 5 fr. à la première série 3 pigeons non désignés volants au même pigeonnier. — 5 fr. au premier pigeon vainqueur. — 4 fr. au deuxième pigeon vainqueur. — 3 fr. au troisième vainqueur. — 3 fr. au quatrième pigeon vainqueur. Un joli cartel sera joué par une poule de 0,25 centimes. La mise est fixée à 0,75 centimes par pigeon, dont 0,25 centimes pour frais.

L'inscription des pigeons se fera le dimanche 20 juillet, de 5 à 7 heures 1/2 de matin.

Poules facultatives 0,50, 1 et 2 francs.

Pour les autres conditions, voir au siège de la société.

Essai sur Seclin, le dimanche 13 juillet 1884. Mise en paniers de 6 à 7 h. du matin.

Essai sur Vitry, le lundi 14 juillet 1884. Mise en paniers de 6 à 7 h. du matin.

Essai sur Vitry, le 17 juillet 1884. Mise en paniers de 6 à 7 h. du matin.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 23 juin 1786. — Le magistrat, dans son assemblée de ce jour, souscrit une ordonnance de 2,800 florins sur le collecteur de la communauté, au profit des pauvriseurs, pour subvenir aux besoins pressants de nombreux indigents de la localité. (Archives de Roubaix, B.B. 6, f. 72.

23 juin 1797. — Comptes-rendus par l'administration des secours à domicile. — La table des pauvres avait disparu, comme tant d'autres institutions, sous le torrent dévastateur de la révolution. Celle-ci avait amoindri encore les revenus des pauvres, n'avait pas éteint la charité traditionnelle dans le cœur des Roubaisiens Républicains ou royalistes, exaltés ou modérés, les administrations qui se succédèrent mirent tout au nombre de leurs plus chers devoirs une grande sollicitude pour les malheureux. L'administration des secours à domicile avait remplacé la table des pauvres, et quand cette administration manquait de ressources, la municipalité ne voulait devant aucun moyen pour lui en procurer. (Voir l'éphéméride du 14 octobre 1795). Jusqu'en 1809, époque à laquelle s'établit à Roubaix un Bureau de bienfaisance, des administrateurs spéciaux eurent donc la charge de distribuer les aumônes et les dons volontaires. (Ch. Leuridan. (Histoire de Roubaix, t. II, p. 219.)

TOURCOING

Nous avons annoncé dernièrement que la fanfare des pompiers s'était fait inscrire en division supérieure pour le concours de Saint-Omer. Nous apprenons que la fanfare, était seule en cause dans cette division, ne participera pas au concours.

La loi Grammont. — Une contravention pour mauvais traitements envers un cheval a été faite à un conducteur de voitures de Tourcoing.

Dans la nuit de vendredi à samedi, des maraudeurs se sont introduits dans le jardin de M. Duvillier-Decottignies, rue du Sentier, ont enlevé des fruits et détérioré les arbres. M. Duvillier a porté plainte.

Dimanche soir, vers neuf heures et demie, l'agent Debuigne fut mandé, au bal Desrumaux, pour mettre à la raison Jules Lison, qui troublait l'ordre. L'agent fut forcé d'amener Lison au poste. En route, M. Sergent, ouvrier mouleur, s'interposa et voulut retirer le prisonnier des mains de l'agent. Celui-ci finit par les mettre tous deux au violon.

Dimanche, vers minuit, une voiture qui descendait la rue de Gand, a donné contre la charpente du reposoir qui avait été établi au coin de la rue du Casino pour la procession.

Le domestique n'a pas été blessé, mais la voiture a été fortement endommagée.

Ephéméride Tourquennoise. — 23 juin 1499. — Philippe-le-Beau fait un voyage triomphal à travers ses provinces. Baudouin de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Lille, seigneur de Tourcoing, l'accompagne à Valenciennes et à Douai, où l'on offrit au prince une coupe d'or du poids de 3 marcs, remplie de pièces d'or, à la croix de Saint-André.

LILLE

La taxe des lettres. — Le *Journal officiel* a publié, hier matin, la dernière partie du rapport de M. Cochery sur la situation du ministère des postes et télégraphes. M. Cochery termine ainsi :

« Nous pouvons attendre avec confiance le moment où l'état budgétaire général permettra de franchir une nouvelle étape par la réduction de la taxe des lettres à 10 centimes.

» Cette réduction affectera transitoirement le chiffre de nos recettes; mais nos produits ne tarderont pas à reprendre leur niveau. Notre exploitation est, en effet, soumise aux lois économiques de bon marché. Plus elle abaisse ses prix, plus le public prend l'habitude de s'adresser à elle, et plus la progression des recettes tend à s'accélérer.

» Les six dernières années en fournissent la preuve; malgré les énormes réductions de tarif 1883 nous a donné des produits dépassant de 22 millions ceux de 1877. »

Un détournement de 100.000 fr. — La police française vient de signaler à la police belge un jeune homme d'une trentaine d'années, nommé Gaston C..., né à Lille, accusé de détournements et d'abus de confiance pour une somme de 100,000 fr. au préjudice de la Banque de France, à Clermont-Ferrand. On a des raisons de croire que C... s'est réfugié en Belgique. Il est accompagné de sa maîtresse, Marguerite C..., une ancienne actrice. Tous deux se disent artistes dramatiques et lyriques.

Voyage à la mer. — Train de plaisir pour Calais, le dimanche 29 juin 1884.

Des billets spéciaux d'aller et retour seront délivrés aux stations ci-après et aux prix suivants (aller et retour compris) :

Douai, Libercourt, Seclin, 7 fr. en 2e classe, 5 fr. 50 en 3e classe;

Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, Armentières, Bailleul, Hazebrouck, 5 fr. 50 en 2e cl., 4 fr. 50 en 3e classe.

Saint-Omer, 4 fr. en 2e classe, 3 fr. en 3e classe.

Ces billets à prix réduits ne sont valables que pour le train de plaisir dont l'itinéraire est ainsi fixé :

Aller. — Départ de Douai, 6 h. 05 matin; Libercourt, 6 31; Seclin, 6 44; Tourcoing, 6 55; Roubaix, 7 03; Croix-Wasquehal, 7 10; Lille, 7 35; La Madeleine, 7 47; Armentières, 8 09; Bailleul, 8 25; Hazebrouck, 8 51; Saint-Omer, 9 23; arrivée à Calais, 10 h. 20.

Retour. — Départ de Calais, 8 h. 25 soir; arrivée à St Omer, 9 26; Hazebrouck, 9 55; Bailleul, 10 26; Armentières, 10 44; La Madeleine, 11 03; Lille, 11 18; Croix-Wasquehal, 11 58; Roubaix, minuit 05; Tourcoing, minuit 14; Seclin, 11 42; Libercourt, 11 56; Douai, minuit 18.

LES FÊTES DE LILLE

Les fêtes de Lille, cette année, n'ont guère été brillantes.

La municipalité n'a pas voulu se mettre en frais, réservant ses libéralités et ses faveurs pour le 14 juillet.

Gagnés par la froideur administrative, les particuliers ont laissé sommeiller drapeaux et orifiammes et se sont abstenus de prendre part à la fête.

Disons, cependant, qu'en dépit du mauvais vouloir des édiles, les sociétés étrangères venues en très grand nombre ont réussi à donner une certaine animation à la journée. C'est grâce à elle qu'on a pu s'apercevoir qu'il y avait hier des fêtes à Lille.

Quant aux simples curieux, venus du dehors, il n'y en avait pas plus que les autres dimanches, et les trains du matin n'ont amené en supplément que les Sociétés qui devaient prendre part aux divers concours.

Les salves d'artillerie traditionnelles ont annoncé la fête à six heures du matin, mais elle avait effectivement commencé une heure plus tôt par le concours de pinsons.

Les différents jeux ont eu lieu dans l'ordre indiqué aux programmes. La partie la plus intéressante de la journée était l'ascension du ballon.

ASCENSION DU BALLON L' « HERCULE »

A six heures et demie a eu lieu l'ascension du ballon l'*Hercule*.

A onze heures du matin, une voiture appartenant à M. Louis Voreux, messager à Roubaix, amenait, sur la place de la République, le ballon et tous ses accessoires A une heure, commençait le gonflement.

Le service d'ordre était fait par une compagnie du 16e bataillon de chasseurs à pied, sous les ordres d'un adjudant.

M. le commandant des sapeurs-pompiers avait mis quelques-uns de ses hommes à la disposition de M. Glorieux, pour l'aider dans ses préparatifs.

A 4 heures 1/2, le gonflement était terminé et le monde commençait à arriver de tous cotés sur la place de la République. On remarquait dans l'enceinte réservée MM. Rigaut et Lannoissié, adjoints, M. Contamine, secrétaire de la Mairie, M. le commissaire central, les membres de la presse Lilloise, etc., etc.

Vers cinq heures, malheureusement, le vent commença à se lever et M. Glorieux informa les membres de la municipalité qu'il lui était impossible de faire l'ascension à cause du vent, qui projetterait le ballon sur les fils télégraphiques qui entourent la partie de la place ou l'on avait procédé au gonflement.

En l'absence de M. le Maire, M. Rigaut, adjoint, donna immédiatement l'ordre de mettre bas la balustrade entourant l'enceinte réservée et de transporter le ballon sur la partie de la place située devant la préfecture.

Ces opérations demandèrent une bonne heure et, à six heures, prirent place dans la nacelle MM. Deschamps, Pierre Horzé et Louis Wallez, de Roubaix, qui, sous la conduite de M. Glorieux, devaient faire cette ascension.

M. Disdaël, négociant en charbons à Roubaix, se trouvait dans la nacelle du parachûte, à environ 12 mètres au-dessous de celle du ballon, lorsque ce dernier s'élança rapidement dans les airs. Une longue clameur s'éleva du sein de la foule, en voyant cette légère nacelle ballottée fortement par le vent.

La descente du parachûte s'est effectuée sans accident, et à son arrivée à terre, M. Disdaël a été chaudement félicité de son courage par ses amis accourus vers le lieu de la descente, et par toutes les personnes qui y avaient assisté.

La descente du parachûte a eu lieu à Wattignies.

Pendant les préparatifs, M. Glorieux faisait partir, de temps en temps, dans les airs, des petits ballons en papier, auxquels était attachée une fusée qui, éclatant dans les airs communiquait le feu à la frêle enveloppe de papier.

On regrettait neanmoins l'absence totale de musique, et le public était assez mécontent d'attendre jusqu'à 6 heures 1/2, le départ du ballon qui avait été fixé à 5 heures 1/4, sans être distrait par le moindre accent mélodieux.

L'hercule est descendu dans d'excellentes conditions entre Leforest et Dorignies.

CONCOURS DE PÊCHE A LA LIGNE

1re série. — 1er prix, Henri Demessine, sociétés des Poissons-Rouges de Lille.

2e prix, Henri Florin, société de St-Pierre, à Roubaix.

3e prix, Liévens, société des Amateurs de Tourcoing.

4e prix, Edouard Verrhé, société St-Modeste de Roubaix.

5e prix, Charles Caby, société des Amateurs de Tourcoing.

2e série. — 1er prix, François Kemte, société St-Pierre-St-Jean de Roubaix.

2e prix, Frédéric Bert, même société.

3e prix, Camille Vansperbroock, société Saint-Pierre de Roubaix.

4e prix, Edouard Delmotte, société des Vrais amateurs de Roubaix.

5e prix, Charles Deplechin, société St-Pierre et Neptune de Roubaix.

42 pêcheurs avaient pris part à la lutte ; le résultat n'a pas été en proportion des lutteurs.

15 petits blancs se sont seulement laissés prendre aux terribles engins.

Le premier prix a été accordé à une *roche* pesant 61 grammes et la ligne, qui l'a soulevée de l'eau, n'a pas été brisée.

LA SOIRÉE

Le soir, un concert a eu lieu sur la Grande-Place, médiocrement illuminée.

Les pompiers et les canonniers lillois s'y sont fait chaleureusement applaudir.

NORD

Vote des sénateurs du Nord sur l'article 233 du code civil. Nouvelle rédaction de la commission (article 1er de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à rétablir le divorce).

Ont voté pour : MM. Kolb-Bernard, Pajot, Massiet du Biest, Merlin, Testelin, Wallon, Corne, Théry.

A voté contre : M. Casimir Fournier.

Absent : M. le général Faidherbe.

— Sur l'amendement de M. Marcel Barthe à l'article 233 du code civil (nouvelle rédaction de la commission) article 1er de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, tendant à rétablir le divorce.

Ont voté pour : MM. Corne, Kolb-Bernard, Massiet du Biest, Pajot, Théry, Wallon.

Ont voté contre : MM. le général Faidherbe, Fournier.

N'ont pas pris part au vote : MM. Testelin, Merlin.

Vote des députés du Nord. — Sur l'amendement de M. de Saint-Martin à l'article 49 des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Outters, Plichon, des Rotours.

Ont voté contre : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Giard, Girard, Giroud, Guillemin, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Scrépel, Trystram.

— Sur la demande de renvoi à la commission du paragraphe de l'article 71 des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée.

Ont voté pour : MM. Bergerot, Bernard, Brame, Cirier, Desmoutiers, Giroud, Guillemin, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Outters, Plichon, des Rotours.

Ont voté contre : MM. Giard, Girard, Scrépel, Trystram.

— Sur le passage à une deuxième délibération des propositions de loi concernant le recrutement de l'armée.

Ont voté pour : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Giard, Girard, Giroud, Guillemin, Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Scrépel, Trystram.

Ont voté contre : MM. Brame, Plichon, des Rotours.

N'a pas pris part au vote : M. Outters.

Dunkerque. — Hier, pendant les exercices du tir au canon, un obus a éclaté sur la terrasse du **Casino.**

Quelques instants après, un autre obus a éclaté sur la place du Kursall.

Le châlet de M. Tesse, ancien inspecteur des lignes télégraphiques du chemin de fer du Nord, a eu sa toiture crevée. Fort heureusement, l'accident s'est réduit à des dégâts matériels. Cependant, la panique a été vive sur la plage.

— On a trouvé pendu, dans une mansarde de l'ancienne demeure qu'il habitait, rue de l'Abreuvoir, le nommé Dobyn. On attribue sa mort à des chagrins de famille.

— Les grands magasins de nouveautés *Au Chat Vert*, situés rue de l'Eglise et rue Emmery, ont été détruits par un incendie qui a failli causer les plus grands ravages, car c'est avec une peine inouie que les pompes à vapeur ont pu arriver à préserver les maisons voisines.

Commencé à onze heures du soir, le feu n'a été maîtrisé que vers deux heures et demie du matin. Toute la troupe était sur pied. Un marin de l'Etat a failli être asphyxié. On a dû le transporter à l'hôpital.

Les magasins ne sont plus qu'une ruine; les pertes sont estimées de 250 à 300.000 fr.

On attribue les causes du feu au gaz qui aurait incendié des tulles dans une vitrine.

PAS-DE-CALAIS

Arras. — Un festival international d'orphéons, de musiques d'harmonie et de fanfares aura lieu, le dimanche 24 août, à l'occasion de la fête communale. Voici le programme :

Les sociétés de musique qui voudront bien répondre à l'invitation de la ville d'Arras, sont priées d'adresser leur adhésion à M. le maire, avant le 5 août prochain, dernier délai.

La réunion des diverses sociétés aura lieu à 11 heures du matin, sur l'avenue de la Gare, où se formera le cortège, qui de là se rendra à la mairie. Les sociétés y seront présentées aux autorités et prendront les vins d'honneur.

Des commissaires, mis à la disposition de chaque société, leur fourniront tous les renseignements nécessaires et les accompagneront aux kiosques d'exécution.

A 1 heure 1/2 précise, toutes les sociétés se réuniront sur la Grande Place où aura lieu la revue, à la suite de laquelle seront décernées les primes d'éloignement et les prix de tenue.

Les primes d'éloignement seront décernées d'après la distance mesurée à vol d'oiseau.

Les sociétés devront jouer chacune deux morceaux à leur choix.

Une grande médaille commémorative en vermeil, frappée aux armes de la ville, sera remise à chaque société ayant pris part au festival, et des primes, dont il est question ci-après, seront tirées au sort entre ces mêmes sociétés.

Pour le tirage des primes, les orphéons, musiques d'harmonie et fanfares seront divisés en trois sections qui comprendront :

La première. — Les harmonies composées d'un nombre minimum de 50 membres; les orphéons et fanfares composés d'un nombre minimum de 40 membres.

La seconde. — Les harmonies composées d'un nombre minimum de 40 membres; les orphéons et fanfares composés d'un nombre minimum de 30 membres.

La troisième. — Les harmonies, orphéons et fanfares d'un nombre d'exécutants inférieur à ceux ci-dessus indiqués.

VALEUR DES PRIMES

1re catégorie : 1re prime 400 fr. — 2e 250 fr. — 3e 150 fr. — 2e catégorie : prime 300 fr. — 2e 200 francs. — 3e 100 fr. — 3e catégorie : 1re prime 200 fr. — 2e 100 fr. — 3e 50 fr.

FEUILLETON DU 24 JUIN — (N° 18.)

RAYMONDE

VI

(Suite).

En partant vers le milieu de l'après-midi, il pourrait encore y passer une bonne partie de la soirée. Le soleil tombait déjà plus oblique sur la route blanche qu'on voyait poudroyer jusqu'à la lisière du bois; les alouettes gazouillaient dans les champs, de temps en temps on entendait le coup de fusil d'un chasseur ou l'aboiement d'un chien.

— Que fait Raymonde ? se demandait-il, sans doute elle m'attend... Je lui avais promis de dîner à la Maison Verte. — Et il lui semblait la voir se promener impatiemment autour des pelouses ensoleillées, consultant sa montre et interrogeant de l'œil le coin de la forêt par où débouche le sentier d'Auberive...

— Antoine, tu ne m'écoutes pas ?

— Si fait, mère, tu parlais d'Abdon, le ferblantier, et de Lisa, la boîteuse. Eh bien ! se sont-ils mariés ?

— Tu vois ! il y a plus d'un quart d'heure que je t'ai dit que le père d'Abdon avait refusé son consentement, et que de chagrin la boîteuse était entrée novice au couvent de Saint-Loup. Ton esprit est ailleurs, mon garçon !

Antoine fit un effort violent pour se remettre à la conversation, mais, à mesure que les minutes s'enfuyaient, l'impatience le prenait. Dans l'air calme et brûlant, le clocher du bourg sonna lentement quatre heures. Le jeune homme se leva et se promena le long du mur de la maison. — J'ai besoin de me dégourdir les jambes, insinua-t-il, et j'ai bien envier d'aller jusqu'au bois de Charbonnière.

— Par ce grand soleil ? s'écria Sœurette, dont la figure s'allongea.

— Bah ! la chaleur est déjà tombée, et puis, n'est-ce pas l'heure où tu fais ta station à l'église ?

— Je m'en serais dispensée aujourd'hui, répondit sa mère en soupirant, mais je ne veux pas te gêner; va, mon garçon, tu n'es pas ici pour t'ennuyer.

Il était déjà dans la cuisine.

— Faudra-t-il t'attendre pour souper ? lui cria Sœurette, désirant du moins lui faire comprendre qu'elle n'était pas dupe de son manège.

Antoine, honteux de son hypocrisie et revenant brusquement sur ses pas, prit sa mère à bras le corps, la baisa tendrement sur les deux joues et murmura : — Eh bien ! franchement, non, ne m'attends pas. Je suis invité à dîner.

— Ah ! dit-elle en lui rendant ses baisers à pleines lèvres, mon pauvre *gachenet*, tu es encore bien jeune pour ton âge !...

Il s'élança sur la route et fit de grandes enjambées pour rattraper le temps perdu. Il traversa la forêt tout d'une traite et vit, au bout de trois quarts d'heure, s'éclaircir le taillis qui surplombe au-dessus de Vivey; mais au moment où il était sur le point de sortir du bois, un chien aboya, un homme couché au pied d'un chêne se leva, et Antoine se trouva face à face avec M. Noël.

— Ah ! c'est toi ? Bonjour donc s'écria le bonhomme, examinant héroïquement la figure décontenancé de son élève; c'est fort heureux que je te rencontre au coin d'un bois, car tu n'uses guère tes semelles sur le chemin du Chânois !

— C'est vrai, M. Noël, balbutia Antoine, j'aurais dû aller vous voir plus souvent, mais j'en ai été empêché par des visites aux environs, et puis j'ai reçu de Paris des épreuves qu'il a fallu corriger.

— Tu as un nouveau travail sur le métier ? Tant mieux ! Tu me conteras cela en route, car j'espère bien que tu vas me reconduire ?

— Pas ce soir, monsieur Noël, excusez-moi.

— Pourquoi pas ce soir, riposta le vieux professeur, as-tu des projets qui t'obligent à me fausser compagnie ?

— Oui, je descends à Vivey et j'y serai retenu jusqu'à la nuit... J'ai promis et je ne puis manquer de parole...

— Ne t'empêtre pas dans des explications inutiles, s'exclama le bonhomme, qui n'était plus maître de ses nerfs, je vais te dire, moi, ce qui te retient à Vivey... C'est la diablesse qui habite cette maudite maison ! — De ses maigres doigts tremblants de colère, il désigna les toits d'ardoises de la Maison-Verte, puis il rabattit sa main sur le bras d'Antoine, qu'il serra comme dans un étau : — Viens-t'en ! continua-t-il, tu n'es pas fait pour servir de proie à ces aventuriers...

Aux premiers mots prononcés par M. Noël, Antoine avait rougi, mais il reprit promptement son sang-froid et répondit en riant : — Votre haine pour les femmes vous emporte trop loin, cher maître; cette jeune fille ne mérite pas les épithètes dont vous la gratifiez, et M. La Tremblaie est un galant homme...

— Laissons le père pour ce qu'il est, interrompit brutalement le professeur, il ne s'agit pas de lui, mais de sa fille, qui est en train de t'enjôler... Tu es naïf comme tous les gens d'études et tu n'entends rien aux roueries de ces minaudières-là. Celle-ci joue de la prunelle à merveille, parbleu !... On les élève à cela au maillot... Elle te mignotte avec des sourires sucrés et des paroles câlines, et tu te laisses prendre à toutes ces cachetteries. Je connais ça !

— Vous vous trompez ! répliqua vivement le jeune homme; mademoiselle La Tremblaie est précisément tout le contraire de ce que vous dites. Il n'y a pas un grain de coquetterie dans toute sa personne. Elle a grandi comme un sauvageon avec les qualités et les défauts de sa nature; elle est fantasque, volontaire, excentrique, mais elle a le